



Vente vehicule usurpation d'identité

Par **Chesnokov**, le **07/01/2019** à **20:26**

Bonjour

J ai mis en vente mon véhicule sur le site la centrale.

Un acheteur me fait part de son intérêt puis me demande des éléments complémentaires : photos, carnet d entretien, puis copie de la carte grise , de ma carte d identité et d un justificatif de domicile.

J ai transmis ces éléments et depuis plus de nouvelles. Je regrette évidemment d avoir transmis ces éléments.

Est ce que je cours un risque d usurpation d'identité et de fraude sur la vente de mon véhicule ?

Que me conseillez vous ?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **07/01/2019** à **21:26**

Bonjour

Bizarre pour ne pas dire louche !

Je vous conseille de déposer sous forme de main courante afin de dater les évènements, pour le cas où une usurpation d'identité se produirait.

Par **nat33**, le **07/01/2019** à **23:10**

Photos et carnet d'entretien pourquoi pas cela paraît normal, mais vous n'auriez pas dû fournir pièce d'identité car tout ce qu'il vous incombe de fournir est un certificat de non-gage, attestation que vous pouvez vous procurer sur le site de l'Ants